

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 5 mars 1927.)

Le gouvernement britannique a accordé l'exequatur à M. Jean Kübler, de Kloten (Zurich), nommé consul honoraire de Suisse à Jaffa (Palestine).

(Du 7 mars 1927.)

M. do Rio-Branco, ministre du Brésil à Berne, a remis au président de la Confédération la lettre par laquelle M. Washington Luis Pereira de Souza notifie au Conseil fédéral son élection à la présidence de la République des Etats-Unis du Brésil.

(Du 10 mars 1927.)

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Kémaledine Bey, nommé consul de carrière de Turquie à Genève, en remplacement de Sadoullah Bey.

(Du 11 mars 1927.)

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes :

1. au canton des Grisons :

- a) 33½ % des frais de correction du Poschiavino à Campocologno (devis : fr. 80,000; maximum : fr. 26,667);
- b) fr. 179,552.20 au maximum pour frais de travaux complémentaires de défense contre les avalanches et de reboisement au « Horn », commune de Vals (devis : fr. 225,000);
- c) 40 % des frais de construction d'une étable sur l'alpe Pradgiant, commune de Remüs, district de l'Inn (devis : fr. 19,200; maximum : fr. 7680);

2. au canton de Thurgovie, 25 % des frais d'approfondissement du canal de Gill à Oberwiden-Horgenbach, communes d'Uesslingen et de Frauenfeld (devis : fr. 46,000; maximum : fr. 11,500);

3. au canton du Valais, 20 % des frais de construction d'un chemin forestier à l'«Arbariaz», commune de Chamoson (devis : fr. 70,000; maximum : fr. 14,000);

4. au canton du Tessin :

- a) fr. 55,284 au maximum pour la création d'une nouvelle forêt protectrice au « Sopra Verguno », par le patriciat d'Intragna (devis : fr. 86,800);
- b) 40 % des frais de construction de deux conduites d'eau dans la commune de Malvaglia (devis : fr. 12,200; maximum : fr. 4880);
- c) 35 % des frais de construction d'une étable sur l'alpé di Gesero commune d'Arbedo (devis : fr. 19,000; maximum : fr. 6650).

Ont été réélus membres de la commission pour les examens fédéraux d'essayeurs-jurés des matières d'or et d'argent pour une nouvelle période de trois ans : président : M. Charles Savoie, directeur du bureau fédéral des matières d'or et d'argent, à Berne; membres : MM. le Dr W. D. Treadwell, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, et Georges Steiner, chef du bureau de contrôle des ouvrages d'or et d'argent, à La Chaux-de-Fonds.

NOMINATIONS

(Du 11 mars 1927.)

Département des postes et des chemins de fer.

Ingénieur de contrôle de 1^{re} classe pour la construction et l'entretien des lignes : M. Henri Emile Peter, de Gontenschwil, actuellement ingénieur des C. F. F. à Bâle.

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Admission de systèmes de compteurs d'électricité à la vérification et au poinçonnage officiels.

En vertu de l'article 25 de la loi fédérale du 24 juin 1909 sur les poids et mesures, et conformément à l'article 16 de l'ordonnance du 9 décembre 1916 sur la vérification et le poinçonnage officiels de compteurs d'électricité, la commission fédérale des poids et mesures

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1927
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	11
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.03.1927
Date	
Data	
Seite	225-226
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 898

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.